

## **LE SPORT DE HAUT NIVEAU**

Depuis plus de vingt ans, la France a produit de grands champions et a longtemps tenu une place essentielle parmi toutes les autres nations. Avec le Japon, l'Italie et l'Espagne, la France a souvent partagé de nombreuses médailles et de nombreux titres.

Aujourd'hui, les excellents résultats passés semblent difficiles à préserver.

Outre le fait que les nations participantes aux grands rendez-vous internationaux sont de plus en plus nombreuses, celles qui gagnent des médailles le sont tout autant.

C'est donc une sorte de défi pour l'encadrement actuel de redonner à la France l'image d'une nation qui gagne.

### **LES EQUIPES**

#### **L'équipe de France**

##### **Une note jointe**

Les résultats de l'équipe de France risquent à l'avenir d'être moins brillants que par le passé. Ses titulaires futurs n'ont que peu d'expérience internationale en Sénior et n'ont gagné aucun titre dans cette catégorie.

Tant chez les femmes que chez les hommes, la relève sera difficile à mettre en place rapidement. Pourtant, les championnats du monde qui se dérouleront au Japon en 2008 sont forcément l'objectif sportif pour lequel il faudra être prêt.

Pour renforcer le comportement de l'équipe, et à défaut de trouver de nouveaux talents qui seraient déjà repérés s'ils existaient, c'est l'encadrement de l'équipe de France qui a été renforcé, portant de trois à quatre le nombre des entraîneurs pour les Séniors.

Mais il faut rappeler que trois sur les quatre sont des salariés de la fédération, employés à temps (très) partiel, en complément de leurs emplois respectifs.

#### **L'équipe des juniors**

##### **Une note jointe**

Elle a aussi vu ses résultats baisser en 2007 aux championnats d'Europe. Elle est encadrée par deux jeunes entraîneurs dont un seul est professeur de sport. La chance de voir le deuxième réussir le concours pour intégrer ce corps, est sérieuse.

#### **L'équipe des cadets**

##### **Une note jointe**

Elle n'est encadrée que par deux jeunes entraîneurs fédéraux, anciens champions du monde en 2004. C'est pour eux que la demande d'inscription en liste Reconversion d'une part, et le maintien de leur convention d'insertion professionnelle (CIP) respective d'autre part, ont été demandées.

## CONVENTION D'OBJECTIFS 2007 - FEDERATION FRANCAISE DE KARATE

### LA FILIERE

#### Une note jointe

La filière du haut niveau regroupe l'ensemble des programmes, des dispositifs et des actions qui ont pour objectif de mieux détecter et former les futurs talents, et de préparer de la meilleure façon les sportifs sélectionnés dans les collectifs des équipes de France pour qu'ils obtiennent les meilleurs résultats aux compétitions internationales de référence.

Les paragraphes suivants présentent à la fois des éléments de la filière qui existent déjà mais qui nécessitent d'être améliorés, et des éléments qu'il convient de créer.

#### Le pôle France Paris à redéfinir

Deux pôles France ont été validés pour la fédération française de karaté : Montpellier et Paris.

La commande faite à la fédération française de karaté de quitter l'INSEP l'a forcée à trouver dans des délais très brefs des moyens d'hébergement et d'entraînement permettant la continuation du pôle France dans l'est parisien, plusieurs sportifs du pôle restant scolarisés dans des formations contrôlées par l'établissement.

En 2006, on pouvait penser que les solutions trouvées permettraient au pôle de continuer de fonctionner dans des conditions difficiles, mais tout de même de manière satisfaisante.

En 2007, on constate au contraire un début de désaffection du pôle, lié à la multiplication des déplacements pour des jeunes sportifs adultes sortis des filières de formation de l'INSEP.

Cette situation oblige à penser à la rénovation du dispositif mis en œuvre. En l'occurrence, la réflexion tend à :

- rechercher un établissement d'accueil pour les sportifs mineurs ;
- créer une animation propre à l'Ile de France.

En ce qui concerne le premier point, l'installation d'un pôle France réservé aux mineurs des équipes de France peut être envisagée au CREPS de Chatenay-Malabry. L'établissement a d'ailleurs répondu favorablement pour envisager cette problématique. Des installations pourraient y être disponibles, tout comme des places d'internat. Les aménagements scolaires réservés aux lycéens notamment et aux universitaires, pourraient convenir aux karatékas.

Mais cette solution ne conviendrait qu'aux jeunes bénéficiaires des bourses permises par le CREPS. Pour tous les autres, licenciés dans les clubs d'Ile de France, il s'agit de créer un dispositif particulier permettant de regrouper régulièrement les membres des équipes de France dans un, ou peut-être deux sites parisiens (un au nord, un au sud), pour des entraînements de groupe ou personnalisés.

La faisabilité des deux projets doit être recherchée dès que possible.

## **CONVENTION D'OBJECTIFS 2007 - FEDERATION FRANCAISE DE KARATE**

### **Définir une politique des clubs Elite**

#### **Une note jointe**

Pour ce qui concerne la province, le défaut de cadres d'Etat rend à court et moyen terme peu probable le développement de nouveaux pôles France. Cette situation, paradoxale pour une fédération qui regroupe près de 200 000 licenciés, invite à mieux prendre en considération le travail effectué dans les clubs. Une étude menée sur les trois dernières saisons sportives montre qu'une dizaine de clubs seulement pourvoient régulièrement les collectifs des équipes de France.

Les identifier dans un programme national, sur la base d'un cahier des charges établi par la fédération validé par la commission nationale du sport de haut niveau, leur donnerait l'accès aux aides des collectivités régionales, et en conséquence renforcerait leur fonctionnement et la qualité sportive de leurs compétiteurs.

Une première rencontre réunissant sous l'autorité du DTN, l'ensemble de l'encadrement des équipes de France et tous les entraîneurs des clubs répertoriés est prévue le soir des championnats de France 2007.

### **Deux pôles espoirs à consolider**

Deux pôles Espoirs ont été validés pour la fédération française de karaté : Dijon et Bordeaux.

Leur implantation dans un CREPS est la garantie d'un fonctionnement structuré. Mais les entraîneurs ne sont pas des cadres d'Etat, une formation complémentaire leur est nécessaire.

### **La problématique de détection et de formation**

- les regroupements des meilleurs minimes

En prévision des changements prochains des âges des catégories des compétiteurs, (la politique décidée par la fédération internationale équivaut à un rajeunissement de deux années pour toutes les catégories), le projet de sélectionner les meilleurs minimes détectés pour les faire participer à des stages nationaux s'est concrétisé en 2006. Ce programme doit être poursuivi et renforcé en 2007.

- le développement des stages régionaux

Dans la formation des jeunes karatékas, on observe un défaut de liaison entre l'observation du comportement des sportifs français dans les compétitions internationales, et la retransmission de ces observations et des commentaires qu'elles engendrent, vers les entraîneurs des clubs.

Pour pallier ce défaut, un cadre technique a été missionné pour créer ce lien indispensable.

## **CONVENTION D'OBJECTIFS 2007 - FEDERATION FRANCAISE DE KARATE**

### **Le suivi médical**

Depuis le recrutement du docteur Château, prévu dans la convention d'objectifs 2006, l'organisation du suivi obligatoire des sportifs est nettement améliorée. Les comptes rendus des visites sont bien enregistrés et indiquent un taux de suivi très satisfaisant pour les sportifs de haut niveau. En 2007, il s'agira d'accentuer le suivi des espoirs.

Par ailleurs, il conviendra cette année de renforcer l'encadrement des médecins et des kinésithérapeutes à l'occasion des grands regroupements hors compétition.

## **LE DEVELOPPEMENT**

Le développement des activités de la fédération française de karaté passera dans les années qui viennent par :

- l'amélioration de sa filière de certification bénévole et professionnelle et en conséquence, la qualité de l'enseignement dispensé par ses professeurs ;
- la mise en œuvre d'actions spécifiques en faveur des publics cible ;
- la recherche d'une reconnaissance du karaté par les responsables de l'Education nationale ;
- le renforcement de la capacité d'accueil des disciplines associées.

### **LA FORMATION DES ENSEIGNANTS**

#### **Une note jointe**

L'année 2007 est l'année de réécriture de la filière de certification de la fédération française de karaté.

La disparition programmée des brevets d'Etat d'éducateur sportif a commandé de réfléchir au remplacement de ce diplôme historique.

C'est le certificat de qualification professionnelle qui a été préféré au brevet professionnel pour être le premier accès nécessaire à l'enseignement professionnel.

Sa construction, concomitante de celle du diplôme d'Etat (DEJEPS) nécessitera un minimum d'ingénierie de formation, et la préparation de sa mise en œuvre passera par un séminaire de travail qui réunira tous les directeurs techniques de ligue et les responsables régionaux des écoles des cadres.

La parution d'un numéro spécial de la revue fédérale, exclusivement destiné à la lecture de ses enseignants est aussi en projet.

L'objectif recherché au travers de cette nouvelle filière de qualification est l'augmentation de la professionnalisation des entraîneurs de club, gage d'un enseignement amélioré, et créatrice d'emplois notamment à temps partiel.

## CONVENTION D'OBJECTIFS 2007 - FEDERATION FRANCAISE DE KARATE

### LES PUBLICS CIBLES

#### Documents de communication joints

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, de nombreuses actions sont souvent mises en œuvre au bénéfice des publics cible, par la fédération ou ses clubs, malheureusement sans grande communication.

Pour renforcer cette ligne de conduite, un référent pour chacun de ces publics est maintenant employé par la fédération française de karaté, grâce notamment aux possibilités offertes par le MJSVA de recruter des « emplois STAPS ».

En ce qui concerne l'accueil des publics handicapés, les projets 2007 sont les suivants :

- reprise du projet 2006 qui n'a pu être mené à bien, fauteuil pour handicapé ;
- création d'une méthode pour signer à l'intention des sourds et malentendants, les termes de karaté, permettant ainsi à ces élèves particuliers de suivre normalement les cours pour tous publics ;
- rapprochement avec les fédérations handisport et sport adapté : un projet de formation de cadres est déjà prévu avec cette dernière ;
- mise en valeur du travail des karatékas handicapés et formation des enseignants à leur accueil.

En ce qui concerne l'accueil du public féminin, les projets 2007 sont les suivants :

- mise en place d'une opération de promotion visant à inviter les femmes, les mères ou les amies des pratiquant(e)s durant une semaine d'initiation ;
- renforcement de la formation des futurs enseignants pour un meilleur accueil des sportives et pour un enseignement plus spécifique ;
- structuration du body-karaté.

En ce qui concerne l'accueil des jeunes issus des zones urbaines sensibles, les projets 2007 sont les suivants :

- repérage de la population pratiquante issue de ces quartiers pour organiser sa fidélisation ;
- valorisation des très nombreuses actions déjà mises en œuvre, et organisation d'un séminaire sur ce thème ;
- en Ile de France particulièrement, placement des jeunes diplômés ayant bénéficié du PAS, dans des clubs ayant vocation à accueillir des jeunes des quartiers sensibles proches ;
- projet de création d'un label « club insertion ».

### DES NOUVEAUX PUBLICS A SEDUIRE

#### Une note jointe

Pour rechercher une augmentation des licenciés, un plan visant à inscrire le karaté dans les activités d'éducation physique de l'Education Nationale est indispensable.

Un groupe de travail a été mis en place à cet effet.

## **CONVENTION D'OBJECTIFS 2007 - FEDERATION FRANCAISE DE KARATE**

Il s'agit de proposer des projets pédagogiques relatifs à l'enseignement du karaté aux professeurs des écoles, des collèges et des lycées, en inscrivant cette discipline au programme de leur formation initiale.

Il s'agit aussi de mieux préparer les enseignants de karaté aux interventions qu'ils sont amenés à réaliser dans le cadre de l'Education Nationale, en leur donnant des éléments relatifs aux intérêts du karaté, conçu comme une discipline d'apprentissage et de formation.

### **DES DISCIPLINES VARIEES DOTEES D'UNE CULTURE COMMUNE**

#### **Demande de modification de l'arrêté d'agrément jointe**

Le développement de la fédération française de karaté passe par une intégration réussie des disciplines connexes qui veulent la rejoindre. Tel a été le cas en 2006-2007 du Krav maga, pratique de self-défense d'origine israélienne. En devenant des karatékas, les pratiquants de cette discipline s'ouvrent l'accès d'une part, à des formations d'enseignant structurées autour des diplômes fédéraux et des diplômes d'Etat, et, d'autre part, aux passages de grades contrôlés par une commission spécialisée des dan et des grades équivalents, gage de la légalité de ces diplômes sportifs.

En réussissant l'intégration du Krav maga, discipline qui regroupe beaucoup plus de pratiquants que la majorité des autres disciplines associées, la fédération française de karaté démontre si besoin était sa capacité à regrouper, organiser et structurer des disciplines isolées ou divisées. Elle participe en cela à une amélioration du respect de la loi puisqu'elle permet de limiter le nombre de pratiques non réglementées où dan et grades sont délivrés illégalement, et qui restent indépendantes bien souvent pour le seul profit commercial de leurs dirigeants.

Dans le domaine de l'accueil des disciplines associées, il faut aussi observer la volonté de plus de 7 000 pratiquants d'arts martiaux vietnamiens qui ont préféré rester licenciés à la fédération française de karaté plutôt que d'être regroupés dans une fédération autonome. N'est-ce pas là le témoignage que la fédération française de karaté répond à leurs attentes et que cette situation mérite d'être mieux reconnue ?

### **UNE IMAGE A TRAVAILLER**

#### **Documents de communication joints**

L'image de la fédération française de karaté n'est pas bonne. La question des arts martiaux vietnamiens en est une bonne illustration. Si la fédération avait eu la confiance de son autorité de tutelle, le traitement de ce dossier n'aurait pas été le même.

Pourtant, la politique fédérale menée par un président très actif et élu aux plans européen et mondial, ne subit pas de reproches particuliers. Les résultats sportifs ont toujours été bons. Le nombre de licenciés ne faiblit pas malgré les départs programmés.

Il faut donc s'efforcer de redorer une image injustement négative. C'est dans ce cadre que sont créés un outil de communication institutionnelle (4 numéros par an) et des dépliants spécifiques à certaines actions de la fédération.

Comme pour le reste, la fédération devra s'attacher la collaboration de quelques rédacteurs extérieurs puisqu'elle n'en dispose pas parmi ses personnels.